**APE Collège Romain Rolland – Compte-rendu de la réunion du bureau du 07/09/2018**

**Présentes :** L. Castanedo, présidente / R.Cornu, trésorière / G.Aumond, trésorière adjointe / B.Fillatre, secrétaire

L.Hiver, secrétaire adjointe, absente

**Points évoqués :**

Bilan financier 2017-2018

Préparation du budget prévisionnel

Bilan collecte de papier

Préparation assemblée générale

Logo

Vente de madeleines Bijou

***1/ Bilan financier (voir tableau)***

Le solde du compte-chèques est créditeur de 2460.69€ au 31/08/2018.

Après fermeture du CSL et transfert du solde sur le livret A, le solde du livret s’élève à 1201.61€.

La vente de madeleines et la tombola « barbecue » sont deux activités qui permettent des bénéfices conséquents sans trop d’investissement personnel par rapport à des repas ou autres manifestations, ce qui convient à un bureau réduit en nombre de membres.

***2/ Préparation du budget prévisionnel (2018-2019)***

Les recettes sont estimées à hauteur des deux ventes de madeleines effectuées sur l’année scolaire écoulée. Le bénéfice de ces ventes étant de 860€ environ, il est décidé de prévoir une recette de 900€ sur les ventes de madeleines.

Prise en compte dans les recettes prévisionnelles du rachat de papier par la société Veolia, qui rachète pour 85.17€ TTC le papier récolté.

En attendant l’audit relatif au plan de maîtrise sanitaire mis en place dans les cantines (prévu le 05 octobre 2018), au cours duquel sera posée la question concernant le dépôt de colis de viande dans les réfrigérateurs du collège, il ne paraît pas opportun de prévoir une recette pour la tombola « barbecue ». S’il est possible de réaliser la tombola, les bénéfices seront bien évidemment pris en compte dans le bilan financier 2018-2019.

***3/Bilan collecte de papier***

La société Véolia a répondu à notre demande de collecte de papier et manuels scolaires. Malgré le nombre important de manuels mis au rebut, malgré la participation d’entreprises, en plus des participations personnelles, 2.5 tonnes de papier seulement ont été récoltées. La société Véolia ne devait racheter le papier qu’à partir de 5 tonnes, et en deçà , facturer à l’association la location de la benne (150€ HT). Veolia a cependant procédé au rachat pour 85.17€ ttc.

***4/ Préparation de l’assemblée générale***

L’APE est le relais entre le collège et les parents. L’assemblée générale est d’autant plus importante qu’elle permet d’informer les parents sur le fonctionnement du conseil d’administration et sur les modalités des élections des représentants des parents au conseil d’administration.

Le calendrier est précis ; les parents doivent être informés dès la rentrée et 10 jours au moins avant la date de dépôt des listes. Les élections se tiennent le vendredi 12 octobre. Les listes doivent être remises pour le 1er octobre. La date de l’assemblée générale est donc fixée au mardi 18 septembre 2018 à 20h30 (salle de vie scolaire).

Les documents d’information ainsi que les documents relatifs aux volontariats (membre de l’APE / parent délégué au conseil de classe / représentant des parents au conseil d’administration) seront distribués dès lundi 10 septembre. Le retour des documents est demandé pour le vendredi 14 septembre.

Il sera proposé d’élire un nouveau bureau lors de l’assemblée générale.

***5/Logo***

L’idée du logo, après deux ans d’hésitation, se concrétise : 3 petits chats, qui pourront être apposés sur les courriers, mais aussi sur des T-shirts ou autres produits faciles à vendre.

***6/ Vente de madeleines Bijou***

Valeur sûre et facile à mettre en œuvre : une vente de madeleines sera proposée dès la semaine suivant la présente réunion.

L.Castanedo contactera le commercial qui pourra déposer les flyers au collège. Idéalement, il faudrait pouvoir être livrés avant les prochaines vacances, voire début octobre.

23H30- fin de séance